

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 22

Artikel: Les soldats d'Honolulu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Le *Conteur Vaudois* sera adressé gratuitement, jusqu'au 30 juin prochain, aux personnes qui prendront un abonnement à dater du 1^{er} juillet.

Enik, Benik et nos races bovines.

Lorsque, il y a quelques semaines, M. le professeur Bieler adressait, par l'organe de la *Chronique agricole*, un appel à ses lecteurs, en vue de connaître les localités de notre pays où la ritournelle d'*Enik, benik* était usitée dans les jeux de l'enfance, nombre de personnes se demandèrent tout naturellement quel intérêt cette question pouvait avoir au point de vue agricole?...

Aujourd'hui, M. Bieler nous donne le mot de l'énigme, et cela d'une façon très intéressante. Il nous apprend que M. F. Troyon, le savant archéologue, lui raconta, il y a une quarantaine d'années, que dans son voyage en Suède, il avait entendu, à son grand étonnement, les enfants d'un petit village suédois répéter exactement ce même *ampro*.

Après des recherches persistantes, M. Troyon finit par apprendre que *Enik, benik* était du suédois antique, du scandinave, dont on lui donna l'interprétation suivante :

ENIK BENIK (*D'accord ou non d'accord*)
TOP TE (*fais un tour, une pirouette*) TRIFF
TRAFF (*arrive, trotte*) KOM ME (*viens avec moi*)
AKDEBRO (*vite, attention*) SINK NÔ
(*Arrête donc*) TIN FAN TOUSSE (*Ton diable — génie — t'appelle*)
HOUSE (*Va à la maison, va-t'en*).

Ces mots étrangers, appartenant à une langue vieillie et complètement hors d'usage dans son pays d'origine, on peut en conclure que leur importation dans nos contrées est bien ancienne; mais qu'elle n'en est pas moins un anneau de plus à la chaîne qui relie l'origine d'une partie de nos populations de la Suisse occidentale à celles des rives de la mer Baltique.

Il subsiste d'ailleurs dans notre pays de nombreux restes, trop négligés peut-être, de l'invasion des *Burgondes*. Le souvenir de la bonne reine Berthe est resté populaire dans nos contrées.

La présence d'une population septentrionale forte, libre et guerrière, a été à la fois pour nos campagnes une protection contre les envahissements des autres barbares et une occasion de relèvement matériel, dont nous aurions tort de ne pas nous souvenir.

On retrouve l'*ampro Enik, benik*, en termes exacts comme ceux de la Suède, dans le centre du canton de Vaud, de Lausanne à la Basse-Broye, ainsi que sur les bords du Léman; puis dans la vallée du Rhône jusqu'en Valais.

Dans le canton de Fribourg, on le retrouve en quelques points seulement, toutefois défiguré, transformé. Dans la Suisse allemande, on retrouve le même *Enik, benik* sous des formes allemandes, à Bâle, Zurich, Berne et dans l'Oberland bernois. Mais on reconnaît une parenté de prononciation.

Cette question présente un certain intérêt au point de vue agricole, dit M. Bieler, en ce que le domaine de la dissémination de *Enik, benik* correspond, sauf pour ce qui concerne la vallée du Rhône, au territoire occupé par notre race tachetée de l'espèce bovine, qui devrait être nommée *Race burgonde*, comme ayant été très probablement importée du nord, au moment de la conquête burgonde.

Quand les Burgondes vinrent occuper l'Helvétie, ils y arrivèrent comme nation, avec familles et bestiaux, non pas d'une manière passagère, mais pour y trouver une nouvelle patrie. Trouver dans nos vallées, sur les bords de nos rivières, sur nos montagnes du Jura et des Alpes, de riches pâturages, ils n'ont pas cherché à poursuivre leurs pérégrinations, et ils ont fait de notre pays la base de leur puissant empire.

Il resterait encore à trouver un trait d'union démontrant que la race bovine amenée par les Burgondes a, comme eux, une origine scandinave, et qu'elle correspond à la conformation actuelle de notre race tachetée.

Que le bétail fribourgeois soit d'un autre type que celui de la race tachetée dite *Simmmenthal*, on doit l'admettre facilement, la forme de la tête, la cornure, la forme de la croupe et des fesses le disent assez, mais il ne faudrait pas

baser le type sur la couleur, qui peut être variable dans une race.

Ici encore l'absence d'*Enik, benik* pourrait être une indication. Dans l'immigration de la race burgonde, les montagnes fribourgeoises n'auraient-elles pas été un îlot, où la race nouvelle n'aurait pas pénétré en masse?

Les soldats d'Honolulu.

Il paraît que la plus vive excitation règne à Honolulu, capitale des îles Hawaï. Profitant de l'absence du roi Kalakaua, le ministère a soumis au Parlement un bill affectant une somme de 2500 livres à l'achat de pantalons pour l'armée, qui n'a pas encore porté ce vêtement jusqu'ici.

Cette innovation a causé une véritable stupeur dans les rangs de l'opposition, et le premier ministre a dû défendre énergiquement le projet de loi. L'orateur a fait ressortir que jamais puissance qui se respecte ne condescendra à accepter une guerre avec Hawaï, tant que ses soldats seront dépourvus du vêtement considéré comme essentiel par la plupart des nations civilisées.

Il a fait ressortir aussi une choquante anomalie : les commandements militaires des îles Sandwich, étant empruntés aux manuels européens, il est prescrit aux soldats, en certains cas, d'avoir le petit doigt sur la couture du pantalon; or, avec la meilleure volonté du monde, il leur est impossible, n'ayant pas de pantalons, d'exécuter cet ordre, ce qui est très fâcheux pour la discipline.

Le leader de l'opposition a répliqué que quand ses collègues et lui ont consenti, l'an dernier, à voter pour le bill attribuant une chemise de flanelle rouge à chaque soldat, c'était dans la conviction que ce serait l'uniforme définitif. « Mais, a-t-il ajouté amèrement, l'appétit est venu en mangeant à nos gouvernants. Ils veulent faire de l'armée nationale une garde prétorienne. Hier, des chemises; aujourd'hui, des pantalons; demain, peut-être des bretelles! »

A ce mot, des murmures indignés ont éclaté parmi les opposants, quoique le ministre de la guerre fit de sa place des signes énergiques de dénégation.

Un membre du centre propose un compromis. « Puisque le ministre de la guerre juge indispensable que nos soldats aient le pantalon, accordons le pantalon et supprimons la chemise. De cette façon, on ne grèvera pas le budget, il suffira de faire un virement. »

Le ministre de la guerre, au nom de tout le cabinet, repousse cette transaction. « Nos braves troupiers, dit-il, ont la chemise et ils la garderont. Il leur faut le pantalon en supplément. Quant à l'allusion malveillante qu'un préopinant a cru devoir faire aux bretelles, il est à peine utile de la relever. Jamais le ministre ne proposera de dépenses inutiles, et tout le monde sait que la bretelle est un objet superflu, puisqu'on la remplace avantageusement par une ficelle serrant la ceinture. »

Un conservateur prend la parole et déclare que l'adoption du pantalon dans l'armée produirait un bouleversement dont nul ne peut prévoir les conséquences. Un peuple ne se trouve jamais bien de répudier ses anciennes traditions. « Nos pères n'avaient ni pantalon ni chemise, et ils n'en étaient pas moins de vaillants soldats. »

« En donnant à notre jeune armée le brillant uniforme des Européens, on risque de l'amollir et de la corrompre. Ne craint-on pas aussi de provoquer une mutinerie en imposant à nos braves troupiers un vêtement inconfortable et gênant? Supposons un désastre, une bataille perdue, une retraite... » (Murmures.)

L'orateur reprend : « Il faut tout prévoir. Xénophon a bien battu en retraite. Eh bien! dans un cas pareil, que pourraient faire nos troupes, les jambes embarrassées dans ce vêtement encombrant? Elles ne pourraient pas s'échapper, elles seraient massacrées jusqu'au dernier homme. »

La séance a été levée sans que le ministre osât demander le scrutin. La majorité est évidemment hostile au projet, et il est probable que l'armée hawaïenne restera, pour une génération encore, une armée de sans-culottes.

Nous détachons l'amusante historiette qui suit, de la dernière chronique d'Adolphe Brisson dans la *Revue illustrée* :

Je connais un charmant garçon, peintre distingué, qui m'a fait au sujet du truquage de curieuses confidences. Dénué de patrimoine, il put, comme tant d'autres, s'ingénier pour se procurer, coûte que coûte, le pain quotidien. Il alla sonner à la porte d'un marchand de bric-à-brac, qui nichait à Montmartre, dans une boutique sordide, et lui présenta deux tableaux qu'il venait d'achever, deux frais paysages, baignés de lumière.

Le bonhomme regarda, d'un air dédaigneux, les pauvres toiles...

— Pas mal, mon garçon. Vous avez du ta-

lent. Mais que voulez-vous que je fasse de ça? Si vous croyez que les paysages sont demandés, à cette heure? Les Corot se vendent à peu près... Et encore... Mais des effets de neige, brossés par un débutant... On me rirait au nez.

Comme mon ami laissait échapper un mouvement de dépit :

— Voyons, poursuivait le bourreau, il y a peut-être un moyen de s'entendre. Seriez-vous de force à m'exécuter un petit Téniers?

— Exécuter un Téniers! Vous voulez dire copier... C'est une copie que vous demandez?...

— Oui et non... Vous allez comprendre...

Le vieux gredin s'en fut quérir un rouleau de gravures défranchies :

— Voici des estampes représentant les principales œuvres de Téniers. Il s'agirait de s'en inspirer et de composer un certain nombre de scènes, dans le même goût, avec les mêmes figures et les mêmes accessoires...

Cela n'est pas ennuyeux. C'est moins banal que vos verdurettes, hé! hé! Si le travail est réussi, à ma convenance, je vous le paierai cinq louis... Qu'en dites-vous... Cinq louis, une fortune! Et vous n'aurez même pas à vous mettre en frais. Je vous fournis les panneaux.

Il choisit, dans un amas de boiseries vermoulues, une planchette piquée de trous de vers et provenant de la démolition d'un bahut flamand.

— Vous voyez, le bois est sec, vous n'aurez pas à craindre l'humidité.

A travers ces lourdes plaisanteries, le jeune peintre commençait à entrevoir la vérité. On lui demandait simplement de « bâtir » un faux Téniers...

— Faudra-t-il signer?

— Non, non, dit le brocanteur... C'est inutile... Mais dépêchez-vous. Je suis pressé. Avez-vous besoin d'une petite avance?... Voici vingt francs... J'irai chercher dans huit jours votre chef-d'œuvre...

Huit jours après, le Téniers était prêt, re-luisant, flambant neuf, un délicieux rémouleur à mine rubiconde, portant gaïement le feutre à plume de coq et fredonnant une chanson populaire. On « voyait » la chanson sortir de ses lèvres... Le marchand se déclara satisfait, aligna loyalement la somme promise... Et trois mois plus tard, le même Téniers, bruni, craquelé, moisi, méconnaissable... et signé, se vendait deux mille cinq cents francs et s'embarquait pour New-York.

Comment s'était accomplie la métamorphose? D'abord, le rémouleur avait été passé au jus de réglisse, puis il avait reçu une fine pluie d'encre de Chine, dont les gouttelettes simulaient parfaitement les traces de mouches, puis on l'avait suspendu dans une cheminée, au-dessus d'un feu de bois vert, puis on l'avait enduit d'un vernis transparent de couleur ambrée, puis on l'avait mis au four... Et la chaleur, fendillant le vernis, complétait l'illusion. Le rémouleur de Montmartre devenait un tableau de musée, un véritable Téniers, ayant subi les injures du temps et d'autant plus précieux.

Une de nos abonnées nous écrit :

Une nouvelle occasion se présente de répéter que les choses vieilles redeviennent nouvelles. Après le spiritisme qui,

il y a un an ou deux, a passionné les amateurs de surnaturel, l'on entend parler de nouveaux phénomènes qui nous rappellent le temps de la superstition, des apparitions et des signes.

Je lisais dernièrement dans le *Foyer domestique* un article sur la *télépatie*^{*}, et sitôt je me suis reportée aux jours où, encore enfant, j'écoutais avec tant de bonheur les histoires effrayantes d'une vieille voisine dont j'étais la visiteuse assidue.

A mes questions, toujours les mêmes, elle répondait par les mêmes récits.

Il s'en passait des choses quand elle était jeune! Dans la maison de son père, il n'y avait pas de nuit où quelque méchant esprit ne fit, en passant, une niche quelconque. C'était surtout dans l'étable qu'il se plaisait à exercer sa malice : il y mettait parfois tout sens dessus dessous, détachait les vaches et se permettait aussi, à l'occasion, d'en mettre deux dans le même lien.

En ce temps-là, vivait dans le bois, près de la ferme de ses parents, un gros oiseau, espèce de hibou géant, pensait-on, dont la voix ne se faisait entendre que la nuit. Personne n'eût osé répéter son cri, car un malheureux imprudent qui s'était permis ce délit, avait senti sa tête prendre subitement des proportions énormes!

La vieille avait eu dans sa famille un parent qui était mort dans d'assez mauvaises dispositions; aussi revenait-il de temps à autre dans la maison pour y faire un bruit désordonné. Il se tenait de préférence dans le grenier où personne n'eût osé s'aventurer la nuit, car, à part le revenant, une grande quantité de rats logeaient dans cette pièce. On se contentait donc d'écouter en tremblant l'étrange vacarme que faisait l'esprit tourmenté du mauvais parent.

Notre vieille voisine avait aussi eu, dans sa vie, bien des signes. Plus d'une fois, elle avait entendu dans les parois de grands craquements, et dans les vitres des coups frappés avec une telle violence, qu'ils auraient suffi à partager des pierres; ce qui n'empêchait pas le verre de rester parfaitement intact.

Après chaque coup, après chaque craquement, il était décédé quelqu'un dans la famille.

Ses parents, depuis longtemps dans l'autre monde, s'étaient trouvés une fois ou deux devant son lit et lui avaient même parlé. Ces apparitions, présages de quelque calamité, ne l'avaient jamais trompée.

Heureusement qu'elle avait fini par découvrir un bon moyen pour éloigner les visions effrayantes. C'était cette prière qu'elle récitait en patois chaque soir avant de se livrer au sommeil :

^{*} Nous avouons ne pas connaître ce mot, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire.